

Les prêts garantis par l'État dopent les encours de crédits

En Auvergne-Rhône-Alpes, la distribution de crédits atteint des records en 2020, avec une hausse de + 9,8 % après + 6,0 % en 2019. La politique de soutien aux entreprises, destinée à atténuer les conséquences économiques de la crise sanitaire, a eu pour effet une augmentation exceptionnelle des encours de crédits de trésorerie (+ 68 %).

En 2020, avec plus de 275 milliards d'euros d'encours, la distribution de crédits à destination de la clientèle non financière (entreprises et ménages) enregistre une croissance exceptionnelle en Auvergne-Rhône-Alpes. La hausse est de + 9,8 %, similaire au rythme national (+ 9,5 %). La région représente toujours 11,4 % de l'encours national des crédits et reste au deuxième rang derrière l'Île-de-France, largement devant les régions Nouvelle-Aquitaine, Grand Est, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Hauts-de-France qui oscillent entre 150 et 180 milliards d'euros.

Ralentissement des crédits à l'habitat

Les crédits à l'habitat correspondent à 61,5 % des encours totaux de la région, légèrement plus que les 60,5 % de la France de province ► figure 1. Ces financements sont souscrits à 82 % par des particuliers, une proportion stable au fil des années.

La progression des crédits à l'habitat est encore importante dans la région (+ 5,7 %), mais, du fait de la crise sanitaire, plus modérée que les années passées (+ 6,9 % en 2019 et + 6,4 % en 2018). Elle est également plus faible qu'au plan national, avec ou sans l'Île-de-France ► figure 2.

Les taux de financements se sont stabilisés à des niveaux qui demeurent historiquement bas ► figure 3. Le taux moyen des nouveaux crédits à destination des entreprises ou des particuliers ont cessé de baisser (respectivement 1,31 % et 1,24 %). La part des flux de rachats ou de renégociations diminue encore, pour atteindre son niveau le plus bas depuis plus de cinq ans, à 14,2 %.

Les crédits à l'équipement continuent leur progression

Les conditions de financements bancaires restent très favorables. Ainsi, le taux de crédit à l'équipement est stable pour les entreprises, autour de 1,20 %, et le taux de crédit à la consommation des ménages remonte faiblement, de 3,52 % à 3,58 %. Les encours régionaux atteignent 71,2 milliards d'euros, avec un rythme de croissance proche de celui de 2019 (+ 5,8 % après + 5,5 %). Comme les années précédentes, la hausse reste plus vigoureuse que celle observée sur l'ensemble du territoire (+ 5,2 %). Cette année, le Rhône devient le deuxième département de France en volume de crédits d'équipements distribués, avec 23,8 milliards d'euros, derrière Paris, mais désormais devant les Hauts-de-Seine.

Explosion des crédits de trésorerie

La distribution des crédits de trésorerie a été dopée par la large souscription de prêts garantis par l'État (PGE), pour plus de 14 milliards d'euros dans la région sur les 130 milliards octroyés au plan national. Ainsi, avec + 68,1 %, l'année 2020 est atypique et marque une rupture nette de la tendance au ralentissement observée ces deux dernières années. Dans le même temps, les encours enregistrés sur les comptes ordinaires débiteurs reculent sensiblement (- 22,2 %), à 2,8 milliards d'euros dans la région.

Rhône, Isère et Haute-Savoie concentrent près de 60 % des encours

Le Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie concentrent la majorité de la distribution des crédits au plan régional, avec 58,1 % des encours, en partie du fait de leur poids économique dans la région ► figure 4, ► Pour comprendre les résultats. ●

Auteurs :

Stéphane Albert, Sandrine Arthaud, Banque de France

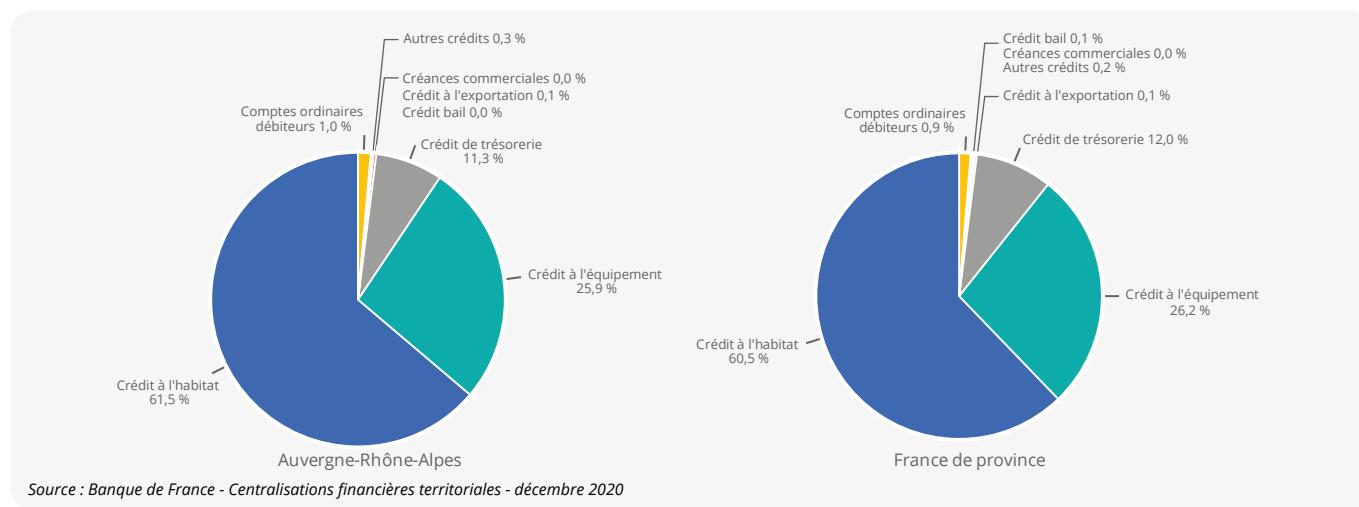
► Pour comprendre les résultats

Les centralisations financières territoriales recensent, sur une base conventionnelle, les opérations – dépôts et crédits – traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente). Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

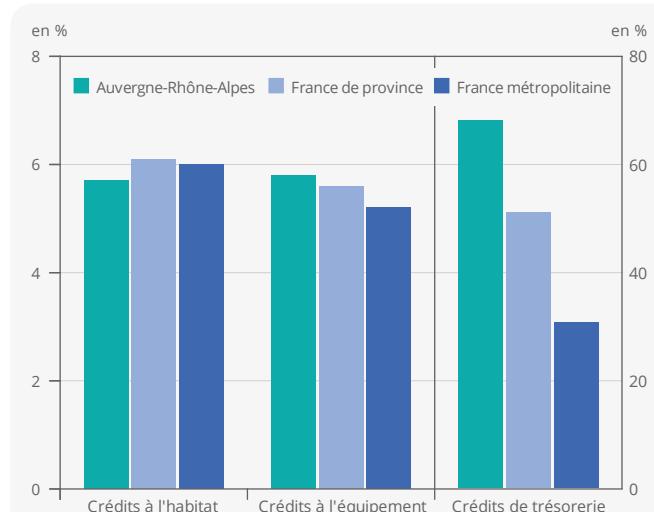
Les centralisations sont élaborées en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et sont agrégées par département de la France métropolitaine. Compte tenu de la surreprésentation de l'Île-de-France dans l'encours national, notamment dans les crédits de trésorerie en raison de la concentration des sièges sociaux sur Paris et ses environs, la comparaison avec la « France de province » (hors Île-de-France) pourra être privilégiée.

Les variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

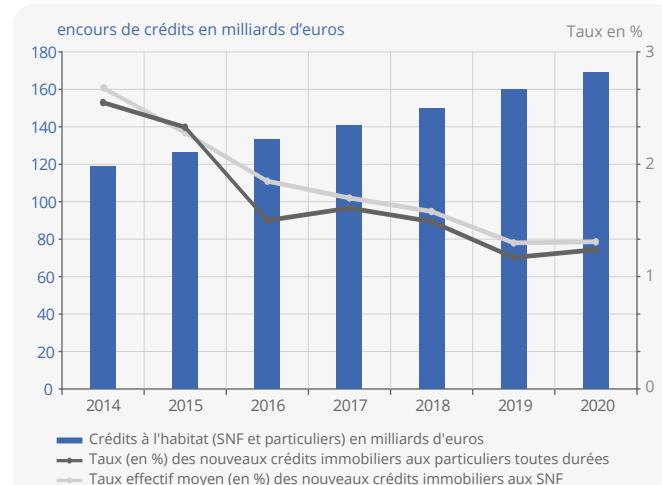
► 1. Répartition des encours de crédits en Auvergne-Rhône-Alpes et en France de province en 2020



► 2. Évolution des différents types d'encours entre 2019 et 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes



► 3. Évolution des crédits à l'habitat et des taux de financement en Auvergne-Rhône-Alpes



► 4. Répartition départementale des encours de crédits

